



**Trousse d'accueil
pour les membres et
bénévoles de
Ma place au travail**

BIENVENUE !

L'équipe de Ma place au travail vous souhaite chaleureusement la bienvenue parmi ses membres! Les membres sont d'une grande importance car ils donnent un sens et une légitimité à notre mission. C'est collectivement qu'il est essentiel de lutter afin que tous les parents qui le désirent aient universellement droit à une place de qualité subventionnée pour leurs enfants en service de garde éducatif à l'enfance! Chaque membre supplémentaire donne davantage de poids à nos revendications face aux instances gouvernementales et autres acteurs concernés par la pénurie de places en services de garde éducatifs à l'enfance. Nous vous remercions et vous souhaitons une agréable et enrichissante expérience au sein de notre organisme.

À savoir

→ Votre adhésion sera automatiquement renouvelée chaque année. Elle sera donc active jusqu'à ce que vous décidiez d'y mettre fin.

→ Pour mettre fin à l'adhésion, pour toute suggestion d'idée, tout commentaire ou toute question, merci de contacter notre coordonnatrice à la mobilisation, Gabrielle Champagne, à l'adresse suivante: **gabrielle@maplaceautravail.org**



ÊTRE MEMBRE D'UN ORGANISME, ÇA VEUT DIRE QUOI?

Nous sommes tout à fait en accord avec la définition suivante:

«Faire le choix de devenir membre d'un organisme [...], ça veut dire **décider de prendre part au projet collectif** porté par celui-ci. Cela veut dire qu'on s'y intéresse et qu'on se sent concerné.e par sa mission. L'organisme **promeut des valeurs, défend une cause, contribue à améliorer des situations** et on choisit de s'associer à ce travail. Il s'agit d'un rapport libre et volontaire et l'implication d'un membre varie en fonction de son rythme, de ses choix et de ses possibilités. Être membre d'un organisme, ça veut aussi dire faire partie du groupe de personnes qui seront formellement convoquées à l'assemblée générale annuelle. En assemblée générale, les membres sont informés des activités et de la situation financière de l'organisme, **ils peuvent s'exprimer et voter sur les priorités de l'organisme** et **élire** parmi les membres les personnes au conseil d'administration donc celles à qui ils délèguent la gestion de leur organisme»¹

À Ma place au travail, les membres reçoivent automatiquement notre **infolettre mensuelle**, pour ainsi être étroitement informés des activités de l'organisme. Les membres peuvent en tout temps se désabonner de l'infolettre s'ils le souhaitent.

Tout au long de l'année, les membres peuvent être invités, par exemple, à répondre à des sondages ou à participer à des groupes de discussion ponctuels afin d'être consultés sur des questions particulières. De plus, ceux-ci peuvent parfois avoir un **accès privilégié** à certaines activités comme des conférences ou des formations.

¹ Source: Regroupement des organismes communautaires des Laurentides, Petit guide pour soutenir le dynamisme de la vie associative et démocratique d'un organisme, 2010



LA PETITE HISTOIRE DE MA PLACE AU TRAVAIL

Ma place au travail est né d'un mouvement spontané, qui a émergé sur les réseaux sociaux en **mars 2021**. Non partisan, le mouvement regroupe à ce jour principalement des parents (mais pas que) qui vivent ou qui ont vécu des situations difficiles en raison de **la pénurie de places en services de garde éducatifs à l'enfance**. Le nom du mouvement provient du mot-clic **#maplaceautravail**, né d'un cri du cœur d'une **maman de Cacouna** inquiète de ne pas pouvoir compléter ses études universitaires et entrer sur le marché du travail faute d'une place en garderie pour son poupon au terme de son congé de maternité. Les préoccupations de l'instigatrice ont rapidement trouvé écho auprès de **milliers de parents**, qui se sont regroupés virtuellement.

Le mouvement **Ma place au travail est devenu un OBNL** en juin 2021 afin de **pérenniser sa mission**. L'organisme vise à faire connaître les difficultés bien réelles que les familles rencontrent dans leurs recherches d'un milieu de garde, et ce, tous types de milieux confondus. Il souhaite exposer les importantes **répercussions de cette pénurie sur la vie personnelle, professionnelle et financière des parents**. Ma place au travail se veut aussi un espace de solidarité et d'échange d'informations entre ses membres. Il œuvre à **tisser des liens** entre les parents et les protagonistes du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance ainsi que les acteurs politiques, afin de **contribuer à trouver des solutions** à court et moyen termes pour résoudre cette pénurie qui affecte des dizaines de milliers de familles québécoises et leurs tout-petits.



NOTRE MISSION, NOTRE VISION, NOS AXES D'ACTION ET NOS VALEURS

Mission

Agir auprès des instances gouvernementales ainsi qu'acteurs et actrices concerné.e.s afin que tous les enfants d'âge préscolaire aient droit à une place de qualité subventionnée en services de garde éducatifs à l'enfance.

Vision

Plus concrètement, Ma place au travail souhaite participer à :

- Un Québec qui positionne la famille au sein de ses projets de société;
- Un réseau de services de garde inclusif et accessible à tous;
- Offrir des lieux d'échanges et de réseautage, où les parents auront accès à diverses ressources pour s'informer et se mobiliser;
- Éduquer les parents sur leur pouvoir d'agir en tant que citoyens;
- Offrir du soutien aux personnes morales qui entreprennent des actions en lien avec notre mission.

Axes d'action

- Outiller et informer les parents.
- Représenter les intérêts des familles auprès des instances politiques.
- Mobiliser la communauté.
- Collaborer avec les acteurs et actrices du milieu.
- Être une référence sur la question de la pénurie de places en services de garde éducatifs à l'enfance et ses impacts.



Valeurs

- **Égalité des chances:** Nous croyons que chaque enfant devrait pouvoir avoir une place en milieu de garde abordable et de qualité, peu importe son origine, son parcours, son mode de vie et ses caractéristiques physiques, comportementales ou intellectuelles.
- **Égalité des genres:** Nous considérons que les personnes de tout genre devraient pouvoir s'épanouir personnellement et professionnellement si elles le désirent.
- **Autonomisation:** Nous reconnaissons la force et le potentiel de chacun de nos membres et nous favorisons une approche les menant à se dépasser et à utiliser leur pouvoir citoyen.
- **Inclusion:** Nous appuyons, reconnaissons et valorisons la diversité des membres au sein de notre organisme.
- **Démocratie:** Nous considérons qu'en tant que citoyens et citoyennes, nous avons un pouvoir d'agir sur notre société. Nous croyons que l'éducation à la citoyenneté est un puissant vecteur de changement.
- **Collaboration:** Nous croyons qu'en agissant de pair avec les milieux politiques, économiques, citoyens et communautaires, nous pourrions générer des changements de société importants.



NOS REVENDICATIONS

Chaque famille au Québec devrait avoir droit à une place dans un service de garde éducatif à l'enfance de qualité et abordable. Pourtant, des dizaines de milliers d'enfants n'ont pas accès à ce service essentiel, ce qui amplifie les inégalités et provoque de nombreux impacts professionnels et financiers dans la vie des parents. Grâce au réseau des services de garde, le Québec a connu des avancées sociales majeures : un meilleur accès des femmes au marché du travail, la réduction des écarts socio-économiques et le soutien au développement global des tout-petits. Pour protéger ces acquis et aller plus loin, voici nos priorités :

1. UN DROIT UNIVERSEL ET INCONDITIONNEL À UN RÉSEAU SUBVENTIONNÉ

Au Québec, chaque enfant n'a pas automatiquement droit à une place en garderie. La Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance mentionne que l'accès aux services de garde dépend des ressources disponibles. Cette simple phrase a pourtant de grands impacts et contribue à créer des listes d'attente interminables et des inégalités dans l'accès aux places, compliquant ainsi la vie de nombreuses familles.

L'accès aux services de garde ne bénéficie pas du même statut que l'accès à l'école, par exemple, qui est un droit universel et inconditionnel pour tous les enfants. Nous croyons qu'il est essentiel de changer les règles actuelles pour garantir à chaque enfant le droit à un accès universel à des services de garde éducatifs abordables et de qualité, comme c'est le cas pour l'école. Toutefois, contrairement à la scolarisation, qui est obligatoire, les parents conserveraient le choix d'y envoyer ou non leur enfant. Avec la pénurie actuelle, ce choix est malheureusement inexistant pour de nombreuses familles.



Pourquoi c'est important :

1. Égalité des chances pour les enfants

Chaque enfant devrait avoir accès à un environnement éducatif qui favorise son développement global dès le plus jeune âge, peu importe la situation financière ou géographique de sa famille.

2. Soutien aux familles et à l'économie

Un droit universel aux services de garde permettrait aux parents de mieux concilier travail et famille. Cela aiderait aussi à réduire les inégalités de genre, en particulier pour les mères qui sont souvent les premières à sacrifier leur carrière.

3. Une obligation légale pour garantir l'accès

Changer la loi obligerait le gouvernement à assurer suffisamment de places dans les services de garde, peu importe les priorités politiques du moment ou les changements de gouvernements.

2. AUGMENTER SIGNIFICATIVEMENT LE NOMBRE DE PLACES EN SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS ABORDABLES ET DE QUALITÉ

Des dizaines de milliers de familles québécoises sont touchées par une pénurie majeure de places en services de garde éducatifs à l'enfance. Ce manque crée une pression énorme sur les parents, qui doivent parfois retarder leur retour au travail ou interrompre leurs études une fois leur congé parental terminé.

Nous demandons un investissement massif pour créer davantage de places dans des milieux de garde qui respectent des standards élevés de qualité éducative et qui soient financièrement accessibles pour toutes les familles.



Pourquoi c'est important :

1. Répondre aux besoins réels des familles et soutenir l'accès au marché du travail

Les parents devraient pouvoir compter sur des places en services de garde éducatifs à l'enfance de qualité pour reprendre le travail ou poursuivre leurs études, sans compromettre leur stabilité financière ou leur vie professionnelle.

2. Réduire les inégalités de genre

Le manque de places en garderie force souvent les mères à mettre leur carrière ou leurs études en pause, perpétuant ainsi les inégalités de genre dans la répartition des tâches familiales et sur le marché du travail. En augmentant le nombre de places disponibles, on permet aux femmes de mieux concilier travail et famille et de maintenir une meilleure indépendance financière, en plus de réduire la pénalité à la maternité.

3. Réduire les inégalités sociales

Augmenter les places de qualité et accessibles pour toutes les familles québécoises, peu importe leur revenu, aide à diminuer les écarts sociaux et à offrir des chances égales à tous les enfants.

3. UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE TEMPORAIRE POUR LES PARENTS SANS PLACE

Au Québec, quand une famille perd son emploi ou traverse une épreuve comme un accident, des filets sociaux existent pour les soutenir. Pourtant, lorsqu'un parent ne trouve pas de place en garderie, il n'y a aucune aide pour pallier cette situation, bien qu'elle soit causée par un manque d'investissement dans le réseau. Les parents, surtout les mères, sont alors forcés de payer le prix de cette pénurie en mettant leur carrière de côté ou en subissant une pression financière énorme. Nous demandons la mise en place d'un programme d'aide temporaire, comme un prolongement du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) ou une allocation d'urgence, pour soutenir les familles sans place jusqu'à ce que le réseau des services de garde soit complété.



Pourquoi c'est important :

1. Éviter une crise financière pour les familles

Sans place en garderie, de trop nombreux parents doivent réduire leurs heures de travail, prendre un congé sans solde ou même quitter leur emploi, ce qui plonge leur famille dans une précarité évitable. Une aide temporaire leur permettrait de traverser cette période sans compromettre leur stabilité financière.

2. Réduire l'impact disproportionné sur les femmes

Le manque de places affecte encore majoritairement les mères, souvent celles qui gagnent le moins dans les couples hétérosexuels ou qui sont souvent le seul soutien financier dans les familles monoparentales. Cette situation limite leur autonomie financière, freine leur développement professionnel et fait reculer les avancées pour l'égalité des genres au Québec.

3. Reconnaître que ce n'est pas aux parents de payer pour un problème collectif

L'attente d'une place en garderie ne devrait pas être un fardeau financier pour les familles. Cette pénurie résulte d'un manque d'investissement chronique dans le réseau, et il revient à l'État de prendre ses responsabilités pour assurer des places de qualité et abordables pour toutes les familles qui le souhaitent.

4. SIMPLIFIER LA CONVERSION DES GARDERIES PRIVÉES

Au Québec, de nombreuses garderies privées non subventionnées souhaitent devenir subventionnées ou encore rejoindre le réseau public des centres de la petite enfance pour offrir des places abordables aux familles. Cependant, le processus actuel de conversion avance trop lentement, ce qui freine l'augmentation rapide de l'offre de services de garde accessibles.



Nous demandons la simplification et l'accélération de ce processus de conversion, afin de faciliter l'intégration des garderies privées au réseau subventionné. Cela permettrait de réduire le fardeau financier des familles qui paient pour une place en service de garde privé non subventionné, en plus d'encourager davantage de garderies privées à rejoindre le réseau public.

Pourquoi c'est important :

1. Assurer un accès équitable à des services de garde abordables

En simplifiant la conversion, plus de familles pourront bénéficier de places subventionnées, réduisant ainsi les inégalités d'accès aux services de garde de qualité.

2. Faciliter la transition pour les opérateurs privés et les parents

Un processus simplifié et surtout, un investissement significatif de la part du gouvernement encouragerait les garderies privées à se convertir, assurant ainsi une transition en douceur pour les opérateurs et offrant aux parents plus d'options abordables.

3. Améliorer la qualité éducative des services de garde

Il a été démontré que les centres de la petite enfance (CPE), qui sont des organismes sans but lucratif, offrent une qualité éducative supérieure en comparaison aux garderies privées. Par exemple, un récent rapport du Vérificateur général du Québec de mai 2024 indique que près de 60% des garderies subventionnées et non subventionnées ont échoué à l'évaluation de leur qualité éducative en 2022-2023, tandis que ce taux dépasse légèrement les 20% pour les CPE. De plus, entre 2018 et 2023, la proportion de services de garde en installation qui n'atteignait pas le ratio de deux éducateurs qualifiés sur trois est passée de 32% à 46%. Cette proportion atteint 86% dans les garderies non subventionnées et 53% dans les garderies subventionnées.

Ces résultats suggèrent que les structures sans but lucratif, comme les CPE, qui réinvestissent leurs revenus dans leur mission éducative, semblent offrir une meilleure qualité éducative des services offerts aux enfants.



5. VALORISER LES ÉDUCATRICES GRÂCE À DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les personnes éducatrices sont au cœur de la qualité des services de garde éducatifs. Leur expertise, leur dévouement et leur capacité à créer un environnement enrichissant pour nos tout-petits en font des piliers du réseau. Pourtant, leurs salaires et leurs conditions de travail ne reflètent pas l'importance de leur rôle, ce qui fragilise tout le système.

Nous demandons des augmentations salariales significatives et des actions concrètes pour améliorer leurs conditions de travail. Il est également essentiel d'assurer leur développement professionnel tout au long de leur carrière, afin qu'elles disposent des outils et des connaissances issus des plus récentes recherches.

Pourquoi c'est important :

1. Combattre la pénurie de personnel

Les conditions actuelles rendent le recrutement et la rétention des personnes éducatrices qualifiées de plus en plus difficiles. En valorisant leur travail par des salaires et des conditions alignées sur leurs responsabilités, nous pouvons stabiliser le réseau, éviter des fermetures de services et assurer un accès constant aux familles.

2. Garantir une qualité éducative exceptionnelle

Des éducatrices qualifiées et soutenues disposent des outils nécessaires pour accompagner le développement des enfants. Assurer les efforts nécessaires pour prioriser la formation et le développement professionnel est une garantie de qualité pour nos tout-petits.

3. Reconnaître leur rôle fondamental

Les éducatrices ne sont pas de simples gardiennes, mais des expertes de la petite enfance, constituant le premier maillon de l'éducation et apportant un soutien inestimable aux familles. Les valoriser, c'est reconnaître leur rôle clé dans les premières années de vie et dans la société.



6. RENDRE LES DONNÉES TRANSPARENTES ET INTELLIGIBLES

Le ministère de la Famille a mis en place un tableau de bord pour permettre à la population de suivre le développement du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance. Bien que cette initiative soit un pas dans la bonne direction, la présentation des données changent régulièrement et ne sont pas présentées de manière facilement compréhensible pour les parents. Cela rend difficile pour le grand public, les acteurs et actrices du réseau et les décideurs de saisir l'ampleur réelle des besoins en places et de planifier en conséquence.

De manière générale, l'information sur les services de garde éducatifs, y compris les processus de plaintes, reste difficile à trouver et à comprendre pour les parents. Nous demandons une transparence accrue des données, accompagnée d'une campagne de communication claire et accessible, pour aider les parents à s'y retrouver. Cela inclut également un accompagnement renforcé pour les familles qui souhaitent signaler des problèmes ou porter plainte, afin qu'elles puissent le faire facilement et en toute confiance.

Pourquoi c'est important :

1. Assurer une allocation équitable des ressources

Des données claires et à jour permettent de diriger les ressources là où les besoins sont les plus criants, assurant une distribution juste et efficace des places disponibles.

2. Informer et soutenir les familles

Des communications fréquentes et adaptées pour les parents ainsi qu'un meilleur accompagnement dans le processus de plaintes permettraient de leur permettre de connaître et d'exercer pleinement leurs droits. Ils pourraient mieux comprendre les processus, anticiper les délais et signaler les problèmes de qualité ou d'accès, sans craindre de complexité ou d'abandon.



3. Encourager des actions gouvernementales rapides et ciblées

Une transparence accrue des données et une meilleure communication permettraient aux citoyens, aux partenaires du réseau et aux décideurs d'avoir une vision claire des enjeux, favorisant des actions rapides et efficaces pour résoudre les problèmes identifiés.

7. CRÉER DES MÉCANISMES POUR CONSULTER LES PARENTS ET RÉPONDRE À LEURS BESOINS

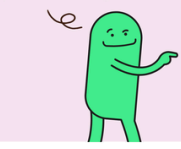
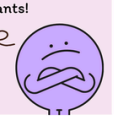
Le développement du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance doit refléter la réalité des familles québécoises. Il s'agit après tout d'un des piliers de la politique familiale du Québec. Pour cela, il est essentiel de mieux comprendre leurs besoins spécifiques. Les méthodes actuelles de consultation, souvent ponctuelles et limitées, ne suffisent pas.

Nous demandons la mise en place de mécanismes réguliers et accessibles pour consulter directement les parents. Cela inclut les familles en situation de vulnérabilité, les parents d'enfants ayant besoin de soutien particulier, les familles issues de l'immigration et celles ayant des horaires de travail atypiques. Ces consultations doivent guider le développement du réseau pour qu'il soit inclusif et adapté à la diversité des réalités familiales.



Afin de vous aider à encore mieux comprendre certaines de nos revendications, voici deux guides d'autodéfense intellectuelle, produits dans le cadre de la promotion de deux pétitions.

- Arguments en faveur d'une aide financière d'urgence pour les parents sans place en garderie

C'est anti-féministe de demander une aide financière pour les femmes  SIGNEZ LA PÉTITION	GUIDE D'AUTODÉFENSE POUR UNE AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE Ce qui est anti-féministe, c'est de laisser les femmes s'appauvrir et regarder passivement les iniquités se creuser. 	Profites-en donc du temps avec ton bébé, l'argent c'est secondaire!  SIGNEZ LA PÉTITION	GUIDE D'AUTODÉFENSE POUR UNE AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE J'aimerais bien, mais mon angoisse de réussir à le nourrir, à garder un toit sur notre tête et regarder l'égalité des chances s'envoler m'en empêchent. 	T'as juste à faire du télétravail pour régler tes problèmes d'argent  SIGNEZ LA PÉTITION	GUIDE D'AUTODÉFENSE POUR UNE AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE Le télétravail avec son tout-petit, c'est un moyen de survie à très court terme, pas une solution. Pis mon métier, il ne se fait pas en télétravail. 
Les garderies ça coûte cher à la société imaginez une aide financière  SIGNEZ LA PÉTITION	GUIDE D'AUTODÉFENSE POUR UNE AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE Les garderies ont des retombées économiques majeures pour l'économie du Québec. Un montant équivalent au coût d'une place en garderie subventionnée pourrait être octroyé aux parents sans place d'ici la complétion du réseau. 	Elles ont juste à demander le chômage, l'aide sociale ou le RQAP  SIGNEZ LA PÉTITION	GUIDE D'AUTODÉFENSE POUR UNE AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE Il n'existe actuellement aucun programme d'aide pour les femmes ayant un conjoint et terminé leur RQAP. Le RQAP est à durée déterminée (jusqu'à ce que bébé ait 8-12 mois) et il n'y a pas de montant supplémentaire pour les parents sans place. 	Dans mon temps, on en avait pas besoin de garderie on s'occupait de nos enfants  SIGNEZ LA PÉTITION	GUIDE D'AUTODÉFENSE POUR UNE AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE Il y a 20 ans, les familles réfléchissaient à la possibilité d'acheter un chalet avec un seul salaire pour toute la famille. Maintenant, les familles réfléchissent à la possibilité de louer un chalet une semaine par année avec deux salaires familiaux. 
On veut pas payer les femmes pour rester à la maison, elles vont y prendre goût!  SIGNEZ LA PÉTITION	GUIDE D'AUTODÉFENSE POUR UNE AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE C'est sûr que c'est alléchant, être dépendante financièrement et pauvre plutôt que de pratiquer le métier que j'aime <u>dans un domaine qui a besoin de moi</u> (allô la pénurie!) ... Le choix d'être femme au foyer n'appartient qu'à moi, ce statut ne devrait pas m'être imposé par des choix politiques! 	Le gouvernement ne vous doit rien vu que c'est vous qui avez pris la décision d'avoir des enfants!  SIGNEZ LA PÉTITION	GUIDE D'AUTODÉFENSE POUR UNE AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE Ce commentaire méprisant est nocif pour l'ensemble de la société québécoise. Il est démontré que les investissements en petite enfance permettent des retombées économiques se chiffrant en milliard de \$, incluant les retombées générées par la présence des mères sur le marché du travail. 	Ça fait 6 mois que le gouvernement est au courant?! Mais sa mission n'est pas de favoriser l'épanouissement des familles et le développement du plein potentiel des enfants?! OUI! ET OUI! C'est donc à nous, citoyens et citoyennes, de montrer au gouvernement qu'il est grand temps d'arrêter de faire l'autruche et d'agir pour garantir des services de garde éducatifs de qualité, sains et sécuritaires à chaque tout-petit! SIGNEZ LA PÉTITION 	



- Arguments en faveur d'actions concrètes du gouvernement pour l'amélioration de la qualité éducative dans les services de garde éducatifs à l'enfance

Pourquoi a-t-on besoin d'une pétition pour la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance?

Déboulonnons ensemble quelques mythes en lien avec la **QUALITÉ ÉDUCATIVE.**

SIGNEZ LA PÉTITION

Pourquoi investir en petite enfance? Ils ne s'en souviendront même pas!

La période 0-5 ans est la plus importante dans le développement d'un enfant. C'est là que se font la plupart des connexions neuronales du cerveau.

Les expériences vécues durant ces années auront donc des impacts durables pour le reste de la vie des enfants, même s'ils ne s'en rappellent pas!

SIGNEZ LA PÉTITION

Les enfants peuvent apprendre à la maison, ils n'ont pas besoin d'éducatrices qualifiées!

Les enfants apprennent beaucoup à la maison, c'est vrai, mais les personnes éducatrices formées en petite enfance savent comment stimuler les différentes sphères de développement global par le jeu.

De plus, tous les enfants n'ont pas accès à un environnement stimulant chez eux. Les services de garde de qualité comblent donc ce besoin essentiel pour leur développement global.

SIGNEZ LA PÉTITION

Les parents ne devraient pas être aussi exigeants, une place c'est une place.

Une place, ce n'est pas suffisant si elle ne garantit pas un environnement de qualité.

La santé, la sécurité et le développement global des tout-petits sont en jeu.

SIGNEZ LA PÉTITION

C'est aux parents d'éduquer leurs enfants!

Les parents jouent un rôle irremplaçable dans l'éducation de leurs enfants, mais les services de garde de qualité viennent en soutien, en offrant un environnement riche et stimulant pour le développement global des tout-petits.

Également, un milieu de garde de mauvaise qualité pourrait avoir des impacts négatifs sur le développement des enfants et ainsi nuire aux efforts des parents à la maison.

SIGNEZ LA PÉTITION

Toute personne qui aime les enfants peut être une éducatrice.

Aimer les enfants est essentiel, mais être une personne éducatrice demande bien plus. Celles-ci possèdent notamment des connaissances spécifiques en développement de l'enfant, en gestion de groupe, et en pédagogie, qui sont cruciales pour répondre aux besoins des tout-petits.

Être une personne éducatrice, c'est bien plus qu'une vocation, c'est une profession.

SIGNEZ LA PÉTITION

On n'a pas d'argent pour ça, il faut déjà investir dans la santé et dans l'éducation.

Investir dans la qualité éducative dès la petite enfance, c'est justement investir dans la santé et dans l'éducation à long terme.

Les enfants qui fréquentent des services de garde dont la qualité éducative est élevée augmentent leurs chances de réussir leur parcours scolaire et de devenir des adultes en meilleure santé.

Chaque dollar investi en intervention précoce pendant la petite enfance permet de réduire les coûts futurs en santé et en éducation.

SIGNEZ LA PÉTITION

Mais le gouvernement va s'en occuper de toute façon!

Le gouvernement est au courant de la situation depuis des mois, mais n'a toujours présenté aucun plan d'action.

En signant la pétition, on démontre qu'il est urgent de passer de la parole aux actes pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants dans les milieux de garde.

SIGNEZ LA PÉTITION

Ça fait 6 mois que le gouvernement est au courant?! Mais sa mission n'est pas de favoriser l'épanouissement des familles et le développement du plein potentiel des enfants?!

OUI! ET OUI!

C'est donc à nous, citoyens et citoyennes, de montrer au gouvernement qu'il est grand temps d'arrêter de faire l'autruche et d'agir pour garantir des services de garde éducatifs de qualité, sain et sécuritaire à chaque tout-petit!

SIGNEZ LA PÉTITION

ÊTRE BÉNÉVOLE À MA PLACE AU TRAVAIL

Il est possible d'être membre, mais aussi de faire un pas de plus et de devenir bénévole au sein de notre organisme! Il s'agit d'un bénévolat à travers lequel la créativité, les idées novatrices et le militantisme sont à l'honneur!



BÉNÉVOLAT À DISTANCE OU SUR LE TERRAIN

QUELQUES HEURES PAR MOIS

Le bénévolat à Ma place au travail c'est:

- Contribuer au changement pour une société plus juste
- Transformer en action la colère et l'impuissance souvent ressenties face à la pénurie de places en services de garde
- Une occasion d'apprendre à travers l'information partager, des échanges et des expériences
- Faire partie d'une équipe engagée, dynamique, humaine et bienveillante
- Recevoir des communications fréquentes permettant de rester à l'affût des dossiers en cours



COMMENT S'IMPLIQUER?

À la base, toutes les personnes bénévoles font automatiquement partie d'un **groupe de contact**.

Qu'est-ce que ça veut dire ?

→ Recevoir une **infolettre spéciale** aux 2 semaines, pour être au courant des activités et projets de l'organisme, puis avoir accès aux « coulisses » de Ma place au travail.

→ Faire partie d'un **groupe Facebook privé**, réservé aux bénévoles, aux administratrices et aux travailleuses de Ma place au travail, pour favoriser les échanges et des communications plus spontanées.

→ **Être interpellé(e)** concernant des sondages à remplir, des réflexions collaboratives en ligne, du contenu à partager sur les réseaux sociaux et des actions de mobilisation.

*** Ce niveau d'engagement de base demande d'être disponible **environ 1h00 à 1h30 par mois**, à distance, aux moments qui vous conviennent. Il inclut la lecture des communications, l'aide pour diffuser du contenu sur les réseaux sociaux ou autre, la réponse à des sondages pour guider l'équipe dans ses décisions, la participation à des réflexions en ligne, etc.



Les personnes bénévoles peuvent aussi se rendre disponibles, si elles le souhaitent, pour les options suivantes:

- **Accomplir certaines tâches/missions proposées**

Dans l'infolettre aux bénévoles, des tâches ou missions particulières à accomplir sont régulièrement proposées. Celles-ci peuvent inclure, par exemple, la révision ou la mise en page de documents, la création de contenu ou autres tâches liées aux réseaux sociaux ou au site web, des appels, etc. Vous avez alors l'opportunité de vous porter volontaire pour certaines d'entre elles selon vos envies, vos intérêts, vos compétences et votre disponibilité. Si vous avez une expertise particulière, il se peut qu'on vous approche directement pour certaines tâches. En tout temps, l'équipe permanente s'assure d'établir avec vous un cadre et des objectifs clairs, puis de faire un suivi adéquat.

*** Chaque tâche proposée exige un **nombre d'heures variable**. Un échéancier réaliste sera déterminé avec vous en tenant compte des besoins de l'organisme et de vos disponibilités.

- **Participer aux rencontres des bénévoles**

Celles-ci ont lieu en ligne, 2 fois par trimestre (le midi ou le soir). Elles permettent tout d'abord de faire des rencontres, de tisser des liens et de créer un espace de solidarité. Concrètement, selon les besoins de l'organisme, elles peuvent être de nature plus consultative (ex : discussion pour recueillir des idées ou des avis par rapport à un projet) ou prendre la forme d'une session de travail pour accomplir une tâche précise (ex : mettre en place un plan de communication pour un projet donné ou déterminer le canevas pour la rédaction d'un mémoire). Toutes les personnes bénévoles et les administratrices y sont invitées.

*** Participer aux rencontres nécessite d'être disponible **environ 1h30 aux 2 mois**, à une plage horaire précise (les dates et heures sont annoncées plusieurs semaines à l'avance).

- **Nous faire profiter de votre expertise en faisant partie du Comité Aiseur**

Les personnes membres de ce comité ont des expertises particulières, entre autres dans des domaines comme le droit, les finances, la fiscalité, les ressources humaines, la gestion d'organisme, les relations publiques ainsi que l'analyse et la représentation politique. Elles ne se réunissent pas en groupe mais sont plutôt invitées, individuellement, à conseiller l'équipe au besoin.

*** Cette implication nécessite d'être **disponible au besoin seulement**, pour offrir des conseils à distance.

- **Aider en présence lors d'actions de mobilisation**

Lorsque nous organisons une manifestation, une visite à l'Assemblée nationale ou tout autre rassemblement en personne, nous avons toujours besoin d'aide pour diverses tâches (ex : accueil, installation et gestion de matériel, etc.). Si vous appréciez l'action, l'effervescence et le travail d'équipe, votre coup de main sera bienvenu.

*** Ce type d'aide implique de se rendre disponible pour des **journées complètes ou demi-journées à l'occasion** (ex : 2-3 fois par année), et exige habituellement des déplacements. Ne vous inquiétez pas, nous sommes conscientes que les dates et les lieux des événements ainsi que d'autres facteurs comme la présence d'enfants avec vous peuvent faire en sorte qu'il ne soit pas toujours possible d'aider. Nous vous invitons à sélectionner cette option si elle vous intéresse, même si vous ne pouvez garantir votre présence et votre aide lors de toutes les actions.

- **Mettre sur pied ou rejoindre un comité régional**

Ma place au travail cherche à développer des ancrages dans les différentes régions du Québec, à favoriser la mobilisation locale et à mettre davantage en lumière les particularités régionales quant aux difficultés d'accès à des places abordables, inclusives et de qualité dans les services de garde éducatifs à l'enfance. La mise sur pied de comités régionaux est une stratégie pour répondre à ces objectifs.

Si la cause vous tient à cœur, que vous avez envie de rassembler des parents et allié(e)s de votre région/localité et d'organiser des activités de sensibilisation ou de mobilisation locales, nous avons besoin de vous! Les comités régionaux ont une certaine flexibilité par rapport à la définition de leurs objectifs et de leur fonctionnement, mais demeurent accompagnés à toutes les étapes par l'équipe permanente de Ma place au travail.

*** Ce type d'implication peut demander un **nombre d'heures variable** selon votre rôle au sein du comité, le fonctionnement de ce dernier et les activités organisées. Être responsable d'un comité régional peut éventuellement demander une implication plus soutenue, mais notre équipe s'assurera que le mandat respecte vos disponibilités.

COMMENT S'IMPLIQUER?

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES COMMENTAIRES CONCERNANT
L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE?**

CONTACTEZ NOTRE COORDONNATRICE À LA MOBILISATION:
gabrielle@maplaceautravail.org

**POUR S'ASSURER D'UNE EXPÉRIENCE POSITIVE ET PORTEUSE DE SENS, MA PLACE
AU TRAVAIL S'ENGAGE À PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À L'ACCUEIL, À
L'ACCOMPAGNEMENT ET À LA RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES.**

TOUS LES BÉNÉVOLES DOIVENT SIGNER LE CODE D'ÉTHIQUE DE L'ORGANISME.

**PEU IMPORTE LA FORME QUE PREND VOTRE BÉNÉVOLAT, QUE CELUI-CI SOIT
RÉGULIER OU PONCTUEL, VOTRE ENGAGEMENT EST PRÉCIEUX ET NOUS VOUS EN
REMERCIONS GRANDEMENT!**



L'ÉQUIPE PERMANENTE

Vous faites maintenant partie de notre communauté!
Nous vous présentons ici les travailleuses permanentes et les administratrices:



Gabrielle Champagne,
Coordonnatrice à la mobilisation
gabrielle@maplaceautravail.org



Marjorie Peyric,
Coordonnatrice aux communications et
aux projets spéciaux
marjorie@maplaceautravail.org

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Julie Nadeau, Présidente



Gabrielle Blais, Vice-présidente



Vickie Ranger, Secrétaire



Carolane Perreault-Dufour, Trésorière



Amélie Mongrain,
Administratrice



Audrey-Anne Roberge,
Administratrice



Laurence Bernard-Fontaine,
Administratrice





Au plaisir de
contribuer
ensemble au
changement!